

**Commune de
RENESCURE**

59497

P.L.U.i - C.C.F.I

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes
de la Flandre intérieure



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

**PLAN
1/1**

Document consultable
du Porteur à connaissance (P.A.C.)
de RT2 (C)
du Code de l'urbanisme

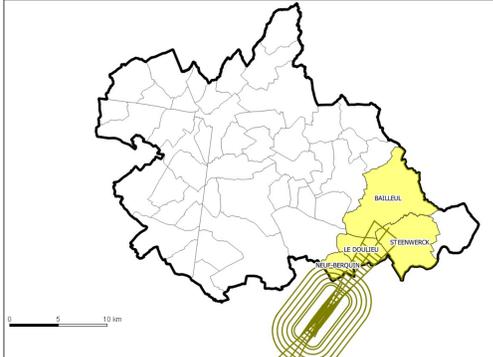
Type Procédure : Elaboration
Délibération du : 30/09/2014

Date de mise à jour :
Mars 2016
Novembre 2016 : PM - EL7 Modifié
Septembre 2017 : MA - suppression du PT2
de Houbinbrun
Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / P3 - Ddtp
Email : ddtm59@nord.gouv.fr

LEGENDE

- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites
- I5 - Zone de protection
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- T1 - Protection des Lignes ferrovières - Voie ferrée principale

Impacte de la servitude T5 sur les communes de
BAILLEUL, STEENWERCK, LE DOULIEU et NEUF-BERQUIN



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porteur-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porteur-a-connaissance-realises>
Ou contacter directement le gestionnaire.

